

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique florent.moretti@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débuter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débuter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Duré minimum :

4 mois

Durée maximum :

6 mois

Date de début de stage souhaitée : 02/03/2026

Date de fin de stage souhaitée : 30/06/2026

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

Dates flexibles, pour quatre mois minimum, avec un début prévu en mars 2026 et une fin entre fin juin et mi-juillet 2026.

Qualités personnelles requises :

Qualités d'écoute, facultés d'analyse et de synthèse, qualités rédactionnelles, aptitude à la négociation, autonomie.
Une connaissance des politiques européennes et/ou du domaine des transports serait un atout.

Langues nécessaires : Anglais

C1

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (RPUE)
Stagiaire au pôle Transports

La Représentation permanente participe à l'élaboration et à la conduite de l'ensemble des politiques de l'Union européenne. Elle joue un rôle central dans les communications entre Paris et Bruxelles, la conduite des négociations au sein des instances du Conseil de l'Union européenne et les relations avec les autres institutions, en particulier le Parlement européen et la Commission européenne.

Le pôle Transports est composé de deux conseillers, l'un chargé des questions intermodales et des transports terrestres, et l'autre des transports aériens et maritimes, ainsi que d'une assistante. Vous serez rattaché au Conseiller chargé des questions intermodales et des transports terrestres, tout en pouvant être amené à travailler sur d'autres sujets en fonction de l'actualité, au sein du pôle Transports, ainsi que, ponctuellement, pour les pôles énergie ou environnement. Au sein du pôle, vos missions seront les suivantes.

1) Vous apporterez un appui au Conseiller transports dans son activité de négociation de la législation européenne et des politiques européennes (directives, règlements européens, positions de l'Union). Vous participerez aux différentes étapes de ces négociations, depuis l'élaboration de la position de la France, en lien avec les services et les ministères concernés, jusqu'à la participation aux différents groupes de travail du Conseil dans laquelle elle est exprimée. Vous apporterez votre appui à la rédaction des documents préparatoires et des notes diplomatiques de compte-rendu des réunions. Vous participerez à l'organisation des déplacements du ministre français des Transports à Bruxelles, en particulier pour le Conseil des ministres des Transports.

2) A cet appui dans les missions quotidiennes, s'ajoutera une mission d'analyse sur un sujet à déterminer, en lien avec les priorités du moment. Par le passé, les stagiaires ont ainsi travaillé sur les priorités de la nouvelle Commission, les services numériques de mobilité multimodale, le verdissement des flottes d'entreprises ou encore la mobilité militaire. Sur le sujet choisi, vous conduirez des entretiens avec les parties prenantes (Commission, associations professionnelles, ONG, etc.) et vous rendrez compte de votre travail à travers la production de notes régulières, afin de permettre aux autorités françaises d'anticiper dans la définition de leur position et de mener un travail d'influence auprès de la Commission.

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Chancellerie

Coût de la vie :

Coût de la vie légèrement plus élevé qu'à Paris.

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

colocation ou location de studio assez facile

Vaccins, points particuliers de santé :

RAS

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

RAS-IDEM FRANCE

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

☐

Oui

☐

Non

Conditions d'obtention du visa :

Jours de repos hebdomadaires :

☐

Lundi

☐

Mardi

☐

Mercredi

☐

Jeudi

☐

Vendredi

☒

Samedi

☒

Dimanche